

Notion de la paix dans la philosophie politique

Concept of peace in political philosophy

Rachida Mohammedi Riahi

Université D'Oran2 Mohamed Ben Ahmed (Algérie)

mohammediriahi.rachida@univ-oran2.dz

Reçu le: 09/10/2020

Accepté le: 17/01/2021

Publié le: 01/08/2021

Résumé :

Penser la paix, telle pourrait être la devise de notre projet de recherche. La penser comme toujours cherchée et jamais donnée. Mais si elle est une tâche plutôt qu'une réalité empirique, à quels signes serait-elle reconnaissable ? Telle est la question sous laquelle nous pourrions placer notre enquête.

Mots clés : Notion de la paix, philosophie, politique, philosophie politique

Abstract:

Thinking about peace, that could be the motto of our research project. To think of it as always sought and never given. But if it is a task rather than an empirical reality, by what sign would it be recognizable? This is the question under which we could place our inquiry.

Key words : Concept of peace, philosophy, politics, political philosophy

Introduction :

« Comme beaucoup d'autres concepts de la philosophie politique, l'idée de la paix appartient au registre de la doctrine moderne : en amont, elle n'avait pas cours dans le monde antique et médiéval que dominait Polémos ; en aval, elle s'avère de moins en moins pertinente à mesure que se modifient la forme de la guerre et la silhouette des Etats. Pour comprendre ce que signifie, dans la pesée du XVIII^e siècle, la ferveur avec laquelle juristes et philosophes ont défendu l'idée de la paix par le droit nous rappellerons d'abord le contexte intellectuel de son émergence »¹

Aussi loin que nous puissions remonter le cours des siècles, il apparaît que guerre et paix en toujours été associées dans cette pensée par couples que remarquait Platon. Mais le rapport entre les deux notions est très inégal selon les époques.

Dans l'économie de notre propos, un bref rappel des temps anciens sera ici suffisant.

1. « Polémos a régné sur le monde antique et médiéval. Les homériques nous apprennent que Zeus et Arès décidait du sort des batailles et les anciens Grecs priaient les dieux de leur accorder vaillance et gloire au combat. La guerre avait un caractère sacré et, tandis que le monde résonnait du bruit des armes et que l'on honorait les héros, la paix sans être ignorée, semblait correspondre à l'impuissance des guerriers du repos. On parlait donc peu de la paix, mais si l'on peut mentionner quelques rares exceptions dans des pièces de théâtre et dans des œuvres de morale où, d'ailleurs, il était davantage question de la paix de l'âme que de la paix civile. En tout cas, l'idée

¹ – Simone Goyard-Fabre : L'idée de la paix par le droit dans la pensée du XVIII^e siècle, dans la Philosophie et la Paix, Actes du XXVIII^e Congrès international de l'association des sociétés de langue française tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002, p 25.

¹ – Ibid., p .

d'établir et de maintenir la paix par le droit n'apparaissait pas. Aristote expliquait bien que la paix réside dans la stabilité institutionnelle ; mais l'idée d'une juridicisation de la paix n'émergeait nullement dans la pensée de la Grèce ancienne. La pensée médiévale, malgré l'avènement du christianisme, ne changea pas grand-chose saint Thomas développa une théorie de « la juste guerre » reprise par de nombreux auteurs.

2. Il fallut attendre le XVI^e siècle pour que l'idée de paix acquière une connotation positive. Encore celle-ci s'inscrivait-elle dans un contexte plein de contradictions comme le fut ce siècle curieux. Tandis que Machiavel et Lope de Vega louaient dans le geste héroïque des guerriers, Érasme et la Boétie étaient hantés par le problème de la paix. Dans l'humanisme entrain de naître, ce problème trouvait place au cœur des utopies fantastiques de Thomas More »².

3. Pourtant, la question de la juridicisation de la paix-de son établissement et de son organisation- a beau être dorénavant arrachée au contexte éthico-religieux où les juriconsultes de la Renaissance l'inscrivaient encore, elle n'est pas la pensée en soi et pour soi. Il reste que la démolition de l'idéal du héros guerrier philosophiquement entreprise par Descartes et Hobbes et, dans un contexte moralisant par La Rochefoucauld, correspond, dans la voie ouverte par Grotius, au mouvement qui conduira la pensée juridico-politique du XVIII^e siècle à élaborer en termes de droit une théorie de la paix : le droit des gens et les perspectives fédérales en sont les poutres maitresses »³

Le problème de la paix au cours du XVI^e siècle présente de nouveaux éléments en rapport avec la situation politique et religieuse de l'Europe après la réforme luthérienne et calviniste.

La tolérance et la liberté de conscience comme conditions essentielles pour une paix durable. Dans ce contexte, commencent à prévaloir sur les problèmes de

² – Ibid. p 26.

³ – ibid. ; p 27.

caractère juridiques les thèmes plus amples qui touchent la nature et la fonction de la religion – mieux des religions – dans une société moderne.

La paix peut et doit faire l'objet d'une réflexion sur trois niveaux différents :

1. La problématique de la paix.
2. La paix éthique et politique.
3. Les droits de l'homme.

Définitions :

Je vais commencer par quelques définitions.

« Par éthique j'entends la vision de la vraie vie, vision exprimée tout d'abord et à l'origine dans les récits qui traitent de la vie et éventuellement de la manière de la détruire, généralisée ensuite dans les idées du bien et du mal, idées qui à leur tour passent l'épreuve de l'universabilité, de sorte que restent certains idées universelles comme la solitude envers autrui, qui fait partie de notre sagesse éthique »⁴

Par politique j'entends « la vision de la vie en cité qui, selon Max Weber, rend légitime la monopolisation de la violence physique des autres. Mais la politique est aussi le domaine de la distribution et des services comme l'on souligné **John Rawls et Paul Ricœur**, dans la mesure où cette vie civile est organisée par les institutions considérées justes, elle constitue une vraie vie sur le plan social »⁵

Par politique moderne j'entends la vision de la vie en commun de l'humanité qui permet à chaque Etat de vivre à côté des autres Etats.

A l'âge moderne c'est souvent par rapport à cette vie entre Etats qu'on parle de paix et d'opposé à la guerre. Alors, selon cette vision, la paix est une relation mutuelle de considérations qui exclut qu'un seul Etat ou d'autres Etats. La guerre est au contraire

⁴ – Peter Kemp : « La Paix : Ethique et Politique », dans la Philosophie et la Paix, Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002, p 469.

⁵ – Ibid., p 470.

l'abolition de cette paix et l'usage de moyens violents, ou d'armes, pour subjuguier un ou plusieurs Etats sous la Puissance dominante ou pour défendre un Etat ou plusieurs contre un agresseur.

« Tout homme cherche la paix même en faisant la guerre, et nul ne cherche la guerre en faisant la paix »

« Cependant le désir de parvenir à la paix, aussi fort soit-il, ne suffit pas à réaliser la paix. Encore faut-il prendre les bons moyens. Malheureusement, l'histoire de l'humanité nous révèle à quel point les bons moyens entrepris pour réaliser la paix s'avèrent trop souvent inadéquat. Une deuxième Guerre mondiale a suivi la Première alors qu'on croyait avoir pris les mesures nécessaires pour l'éviter. Comme les moyens s'évaluent en fonction de la fin visée, il faut d'abord bien cerner ce qu'est la paix. Comment peut-on réaliser efficacement la paix si on ne sait même pas que ce qu'elle est ? Une compréhension inadéquate du concept de paix peut être en partie la cause de sa difficile réalisation »⁶

« Force est de constater qu'on ne sait pas vraiment ce qu'est la paix. En effet, on définit presque toujours celle-ci comme une absence de guerre. Comme le remarque **Gaston Bouthoul**, « presque tous les dictionnaires, en toutes les langues, disent en substance que l'état de paix est celui d'une nation qui n'est pas en guerre ». « la définition populaire de **Thomas Hobbes** dans son *Léviathan* en est un exemple. « la nature de la guerre », écrit-il « ne consiste pas dans un combat effectif, mais dans une disposition avérée, allant dans ce sens, aussi longtemps qu'il n'y a pas d'assurance. Tout autre temps se nomme PAIX »⁷

Les conditions de la paix :

⁶ – Sylvain Auclair, la justice comme fondement d'une conception positive de la paix, in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002, p 509.

⁷ – Ibid., p 510.

« Penser la paix suppose la condition logique de l'altérité et la capacité de l'esprit à penser dans la temporalité. Pas de paix sans une situation duale en tant qu'altérité. S'il faut être deux pour faire la paix, certes, comme la guerre, la paix exige que l'une des deux parties au moins le veuille, à des conditions qui soient ou qui deviennent acceptables par l'autre. Cette intention puis cet accord, qu'une volonté unilatérale suffit à rompre, constitue la condition de possibilité de la Paix : « le droit de guerre appartient à chaque corps politique pris séparément, alors que le droit de paix est le droit d'au moins deux corps politiques... et non d'un seul », observe Spinoza (traité politique, ch. III, par, XIV) »⁸. La dualité est vouée à être duelle ou alliance, discorde ou concorde, même si en renonçant à la première on n'accède pas pour autant à la seconde mais seulement à une coexistence qui contient les germes de sa suppression. « Elle n'est pas juxtaposition mais relation et interaction. Ainsi les rapports entre sociétés, Etats, nations demeurent-ils voués à la précarité, puisque l'évolution du monde modifié constamment les conditions de l'état de fait actuel. Cette condition de la paix se précise en altérité et en volonté commune d'établir la paix : il faut se reconnaître à la fois comme semblable et comme autre, dans les limites qui contiennent la propension de chacun à s'épandre comme dans le gaz dans tout l'espace et à supprimer ce qui manifeste de la différence. Ces conditions se réalisent dans la négociation »⁹

« D'une part la pensée de l'immobile supposerait l'immobilisation de la pensée ou une contemplation absorbée par son objet qui la ravirait à la manière des mystiques

⁸ - Jean François de Raymond, Les conditions de la Paix, in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002, p 543.

⁹ - Ibid., p 544.

en oubliant que la mystique se traduit en action ; ou encore ce serait une « mensmomentanea » dont serait devenue celle de l'objet avec lequel elle coïncide »¹⁰
« On ne saurait d'ailleurs penser l'éternité sans vertige devant un vide, une nuit, le « silence éternel des espaces infinis » selon Pascal, qui effrayent les hommes, ou dans l'homogénéité devenue l'étrange absolu, c'est-à-dire retournée en hétérogénéité totale. D'autre part, comment penser un état de fait qui s'éternise en droit ou ce qui vient d'advenir comme devant demeurer ? L'Etat de paix n'est pensable en sa nouveauté radicale que dans la mesure où nous reconnaissons cet événement comme avènement. La possibilité de la paix suppose que nous participons à la formation de cette paix »¹¹

« Cette prise de conscience de la temporalité dans ces trois conséquences : l'intérêt, le droit, l'altérité se précise dans celle de la coexistence et de sa condition logique, qui est la réciprocité, ou la retenue de la réaction immédiate s'opère par la médiation du langage qui permet la rencontre. L'affrontement y demeure, déplacé et médiatisé, en passant du combat au débat. Ces entreprises se déploient donc dans le temps pour construire la paix dans la durée. A l'inverse de l'impensable immobilité d'une paix perpétuelle, la question se pose de Jure, de son établissement par une génération à une époque particulière, à travers la condition temporelle de la reconnaissance de sa valeur pour les générations ultérieures, et de la condition de son extension à des dimensions universelles. Or l'évolution des besoins et des désirs, et le renouvellement des générations font basculer dans un passé révolu l'état de paix provisoire qui se présentait comme éternel. L'exigence de cette durée de la paix dirige la transformation de ces rapports : c'est l'œuvre de la négociation et de l'éducation. Le constat selon lequel c'est dans le cœur des hommes que naissent les mobiles de la guerre conduit ainsi à la conséquence suivant laquelle c'est dans le cœur des hommes qu'il s'agit

¹⁰ - Ibid., p 544.

¹¹ - Ibid., p 545.

d'élever les défenses de la paix, comme l'indique L O N U. Or toute négociation et toute entreprise d'éducation est temporelle. Seule l'activité pacificatrice permanente prépare et entretient la paix grâce aux conditions paradoxales qui la perpétuent. On désignerait ces conditions par référence à la « création continuée » par laquelle Dieu soutient à chaque instant le monde selon Descartes (Troisième Méditations). Cette permanence reste une construction très humaine assurée par les mesures et relancé par une intervention continuée, elle-même porteuses de tous les risques »¹²

« Enfin la paix n'est ni singulière ni unique – elle serait alors atemporelle et définitive – mais toujours appropriée à une situation historique, locale et temporelle. Elle se réalise dans des paix qui renvoient au singulier mythique de la paix anhistorique : les multiples paix qui ont ainsi présidé aux partages du monde, mis fin à des conflits en recelant souvent le germe des suivants offrent, comme des trêves, des images de la paix introuvable »¹³

« La paix par le droit marque en vérité un progrès de l'humanité. Elle exige des normes communes, l'institution juridique et l'indépendance du droit évoquée par **Dante** et la Boétie avant d'être posée par Grotius, Le droit de la guerre et de la paix (1625), Discours préliminaire). La tentative de Leibniz pour réunir les principes européens, qui relevait néanmoins de la visée universaliste, illustre de façon prémonitoire ces conditions de la paix par le droit. Ce fut l'objet du Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe (1713) de l'abbé de Saint Pierre, répondant à la question de savoir « s'il était entièrement possible de rendre la paix durable », grâce à la confédération des souverains d'Europe dont l'alliance « générale et perpétuelle » procurerait « la sureté que leur différends futurs seront toujours terminés sans guerre » (Jugement sur le Projet de paix perpétuelle (1782). J. J Rousseau, du Contrat social, L. III, ch. XIV) – mais la fédération doit être celle de peuples souverains, non

¹² – Ibid., p 545.

¹³ – Ibid., p 546.

celles des princes. Cela tient en la condition de la confédération ou le contrat social soit devenu contrat international, c'est-à-dire de « mettre la loi au-dessus de l'homme ». l'idée fédérative qui trouve son ancêtre en Isocrate, au IV^e siècle, av. J.C., nourrit ainsi au XVIII^e siècle une conception de conditions de la paix dépendant de « la réalisation d'une société civile administrant le droit de façon universelle », aménagée en une « alliance des peuples » selon l'expression de Kant (Idée pour une Histoire universelle du point de vue cosmopolitique (1784) Ve proposition). Cet objectif d'une constitution rationnelle assurant l'évolution de l'humanité vers l'« Etat cosmopolitique universel »¹⁴ où la paix serait réalisée préciserait même la condition de la paix perpétuelle : seule la fédération des peuples ou d'Etats libres permettrait d'inverser le règne de la force ; la fédération pacifique viserait directement le but consensuel, elle « chercherait à mettre fin pour toujours à toutes les guerres ». par là elle se distinguerait des traités de paix historiques qui veulent seulement mettre fin à une guerre. La condition à réaliser est de bien « contraindre les Etats, quoi qu'il leur en coûte, à adopter la même résolution que le sauvage avait acceptée tout autant à contrecœur, à savoir : renoncer à sa liberté brutale pour chercher tranquillité et sécurité dans une constitution de nature juridiques » (Kant pour la paix perpétuelle). En attendant une « alliance générale des Etats » il ne s'en suit pas que les principes « qui incitent les Etats à contacter des liens de ce genre en tant que moyens pour s'en rapprocher de manière continue soient irréaliste » (Kant, Métaphysique des mœurs. Théorie du droit 1797). Tout ce qu'on l'on peut dire est que l'établissement de ces conditions de la paix constitue un devoir à chaque génération : « Même si l'accomplissement de cette intention devait rester un vœu pieux[...] il faut œuvrer sans relâche dans ce sens ». Cette exigence anhypothétique définirait les conditions de la paix comme étant sans condition, c'est-à-dire comme devoir et, par définition, une tâche jamais achevée, puisque dans la perspective morale on n'a jamais fini de faire

¹⁴ - Ibid., p 547.

son devoir et pour la seule raison que nous le pouvons, grâce à la persévérance de l'intention dans l'exigence infinie de la création continuée »¹⁵

Avoir la paix et être en paix :

« Il nous faut nous aimer »

Il nous faut donc supprimer ce qui indispose les uns contre les autres, la possession qu'on envie, le mur qui sépare, l'ignorance qui obnubile. Comment ne pas louer cet effort qui incite à l'unification politique de notre cité terrestre, allant des provinces à la nation, de la nation du continent au monde tout entier, effort qui vise, au plus haut, la fraternité paisible sans la pluralité irascible ?

Certes, nous devinons qu'un tel projet ne se réalisera jamais. Pourtant, nous croyons féconde cette stratégie de l'apaisement progressif par les progressifs étalements, élargissement, rassemblement.

Mais, déjà, nous nous interrogeons.

Les rapports entre continents seront-ils, à coup sûr, plus amènes que les rapports entre les nations ? Et faudra-t-il, en cas de tension, recourir à un arbitre colossal décidant par lui-même du bien et du mal ? La production, la consommation, la gestion financière cesseront-elles d'honorer l'or et l'argent, serviront-elles mieux, à coup sur, les intérêts de l'habitant, avec moins d'avidité, en se répandant davantage dans tout le continent, lui-même bientôt insuffisant pour une concurrence et des banques voraces, insatiables, impitoyables et mondiales ? »¹⁶

« Certes, il nous faut nous aimer : tel est notre devoir premier, celui qui commande tous les autres, selon une hiérarchie d'importance et de majesté. Mais, explique St

¹⁵ - Ibid., p 548.

¹⁶ - Jean Marie Delivré, Avoir la paix et être en paix, in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002, p, 549.

Thomas, l'action renverse cette échelle et c'est par la plus facile qu'il convient d'arriver au plus difficile, c'est-à-dire à l'Idéal absolu et ultime. Fabriquer un univers ou tout le monde côtoie tout le, allégrement, ainsi que dans une salle commune, sans porte ni cloison, où l'on se promène selon son bon plaisir c'est ou bien supposer que la béatitude céleste règne déjà ici-bas ou bien susciter les risques effroyables de heurts et de malheurs. Qui l'ignore ? Ici-bas, on ne s'aime pas et on ne s'aimera jamais en toute insouciance, car nul ne jouit de sa plénitude immobile et limpide. D'où, pour nous tous l'obligation la plus haute de la charité et celle, la plus urgente, de l'humilité et du discernement. La rencontre, grosse du meilleur comme du pire, réclame pour esquiver le conflit, les précautions de la lenteur et de la retenue »¹⁷

« Pourtant, l'utopie « fraternaliste » s'obstine et elle essaie un remède en exaspérant son erreur. Elle va toujours plus loin dans le sens de la quantité, du nombre, de l'uniformité, de l'étendue, avec toujours plus de production, de distribution, de consommation, de migration, de transplantations, de réglementation, de dislocation, de délocalisation au sein d'une humanité toujours plus étirée, évidée, schématisée, décharnée, objectivée. Non seulement, donc, elle corrompt un dessein politique avec l'illusion d'une prédilection déjà là, mais alors elle indique une mauvaise perspective qui nous éloigne toujours plus de notre frère à aimer comme nous-mêmes dans la joie d'une réciprocité immuable, ineffable, singulière et souveraine.

Elle impose que l'on s'aime en s'amassant, que l'on s'aide en s'ingérant, que l'on se réunisse en s'agglomérant, que l'on se révèle en se dissolvant, en s'évadant, en se déracinant, sans fidélité, sans lien, sans attaches, « ouvert » à tous vents, à n'importe qui, n'importe où, n'importe quand »¹⁸

« On objectera que le perfectionnement technique des moyens de communication abolit les distances, nous offre les uns aux autres, bref que l'immensité appartient au

¹⁷ – Ibid., p 550.

¹⁸ – Ibid., p 551.

passé. N'est dans la mesure où s'accroissent la pression extérieure, l'invasion, la submersion, qu'il importe d'envelopper encore mieux les trésors de notre vocation intérieure? Entendre la foule tout le temps, ce n'est plus s'entendre, c'est le mal entendu! Subir le flot et ininterrompu de l'information et de la déformation, des innovations et des répétitions, des images et des sons, de l'excitation et de la provocation, de la commercialisation et de l'intoxication, ce n'est plus ouïr, mais s'étourdir, se n'est plus s'instruire mais se détruire, c'est se noyer et se désagréger. Sans doute ne suffit-il pas d'avoir la paix, cette paix médiocre de la périphérie, celle qui assure commodément et confortablement, cette tranquillité des entours qui permet un sommeil égoïste et lourd »¹⁹

« En voulant, ici-bas, remplacer la Cité de Dieu par la cité des hommes divinisés, en se flattant de fabriquer une puissance continentale ou mondiale, politique et administrative, judiciaire et financière, idéologique et publicitaire, qui garantisse la paix perpétuelle et impeccable, l'utopie « fraternaliste » corrode, dévoie le salut des personnes dont l'union, la réunion, la communion ne peuvent s'exalter et s'achever que dans l'Amour Pur, absolument créateur, dans l'Au-delà intime et concret qui transcende les existences militantes car elle débouche, elle s'effondre sur l'uniformité objective, l'unité arithmétique la généralité formelle en deçà des destinées incarnées et humaines »²⁰

La Tolérance Facteur Essentiel pour Promouvoir l'Esprit de la Paix :

« L'un des phénomènes caractéristiques du monde contemporain est la segmentation le morcellement de l'espace social dont la conséquence est l'apparition de différentes formes de pluralisme et, dans ce contexte, la prolifération des formes de ré-identification des communautés, depuis les territoriales jusqu'aux collectivités ethniques. L'effet immédiat de tels processus est la tendance de différentes

¹⁹ - Ibid., p 552.

²⁰ - Ibid., p 553.

communautés des se fermer sur elles-mêmes, les dispositions à devenir opaques aux valeurs des autres et, dans le pire des cas, à promouvoir des doctrines dangereuses pour l'ordre social antérieur et international, tel que le fondamentalisme ou le nationalisme. La solution pour empêcher l'isolement de telles communautés, permettre leur dénarçissification est l'ouverture disponibilisatrice, le dévouement (le don) généreux, en un mot la promotion de l'esprit de tolérance.

De nos jours, devant le danger qui menace la vie des communautés qui risque de se fermer dans un « nos » hermétique, dans une autarcie immuable, dans une identification raide, favorable aux manifestations d'intolérance, le problème de la tolérance envers le pluralisme des opinions et des comportements se doit d'être défendu et justifié surtout en ce qui concerne son contenu et son fondement.

La compréhension de l'être en tant qu'histoire, conquête remarquable de la philosophie occidentale des deux derniers siècles, a permis l'identification d'un fait essentiel, celui qu'il n'y a réellement ni un monde purement matériel, mais une interpénétration entre l'esprit et la matière, entre le réel et l'idéal ; voilà pourquoi on peut dire que dans le monde historique de nos confrontations quotidiennes et permanentes il n'y a pas une essence véritable, ultime. Si, par notre condition historique nous avons accès directement aux essences, alors la vérité, dans son sens le plus fort, pourrait être connue et vécue ici et maintenant et l'idée de la tolérance deviendrait superflue »²¹

La tolérance dont notre monde a besoin, assailli par des provocations différentes et de plus en plus nombreuses, doit être fondée sur la matière authentique de l'homme d'assumer son existence. L'homme qui a découvert la valeur ontologique de l'histoire consomme son existence sur deux coordonnées : a) l'une verticale,

²¹ - Peter Dumitrescu, La tolérance Facteur Essentiel pour Promouvoir l'Esprit de la Paix , in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002, p 555.

spécifique à l'intériorité, véritable ouverture vers l'être, pour la réalisation sur le plan ontologique, ce qui permet l'explication de « l'origine de toutes les manifestations différentielles dans l'universelle du Virtuel où tout ce qui existe vraiment dans le vaste monde se trouve intimement interpénétré dans une espèce de fraternité inextricable, et b) l'autre, horizontale, appelée ouverture du dialogue pour l'accomplissement fonctionnel de l'homme à l'aide des choses finies, déterminées, « en vertu desquelles telle ou telle différence ontologique du type « Moi » se dirige avec toute son ardeur vers « L'Autre » comme tel, vers son intériorité sous la forme des différences qui s'incorporent en l'Autre pour celui-ci puisse se montrer »²²

« En d'autres mots, celui qui subit la fascination du monde des déterminées, de la force des choses, finit par ne plus voir dans le monde des objets et non pas des êtres, il n'est plus capable de voir dans les objets que leur simple objectivité, tandis que celui qui se veut capté, subjugué par ce qu'il rend possible, par ce qu'il est, perd le lien avec la richesse du monde historique, concret.

Issue de, et basée sur la manière spécifique de l'homme de se rapporter et d'assurer sa vie, la tolérance est une indulgence susceptible de contrecarrer les dangers et les provocations auxquels notre monde est soumis. C'est une tolérance vivante, chaude, bienveillance et compréhensible et pas du tout plate ou source de platitude. Ce type de tolérance est totalement différent de la tolérance permissive, telle qu'elle est pratiquée au niveau du sens commun, qui a en vue l'acceptation ou l'indifférence de celui qui détient le pouvoir vis-à-vis de quelques opinions et comportements qui ne lèsent pas ses intérêts, donc qui se suppose un rapport de forces, de domination. La tolérance dont notre monde a nécessairement besoin est une tolérance dynamique, valorisatrice, enthousiaste, une espèce de disposition active à recevoir et à embrasser et celle-ci se dirige spontanément vers l'accueil de l'Autre comme Autre. Dans un monde à rebours comme notre monde parait le devenir dorénavant, lorsque les

²² - Ibid., p 556.

différences entre les phénomènes et les processus, entre les gens commencent à se relativiser, à s'estomper, on ne peut plus survivre qu'en assumant la différence et en cohabitant avec elle en tant que différence, ce qui prend souvent la forme de plusieurs groupes minoritaires.

La tolérance vive, active, efficace suppose le respect des droits fondamentaux de l'homme, autrement dit la garantie des manifestations de chaque individu comme personne libre, digne indépendante. La tolérance authentique, constructive est seulement celle qui s'établit entre des personnes reconnues comme égales de point de vue morale et juridique. Le type de tolérance efficace a besoin d'un cadre légal, donc de normes et de lois et de leur application rigoureuse. Soutenue moralement et juridiquement, la tolérance demande que chaque citoyen respecte dans les opinions et la manière de vivre des autres justement ce qui le dérange, telles les croyances qu'on ne partagent pas, les opinions fausses, les comportements choquants, etc. Etre tolérant signifie posséder l'art de s'insinuer en l'Autre, d'entrer dans la peau de l'Etranger, de comprendre que l'Altérité est la condition indispensable de l'existence de chaque homme. L'Etranger n'est pas l'ennemie, mais le facteur essentiel de l'accomplissement de chaque individu. La chance de chacun d'accéder à la réussite est d'oublier sa propre personne et de tourner son regard vers les autres, de dévoiler à chacun son propre visage unique et irréductible et d'accepter réellement celui de l'autre comme tel »²³

« L'expérience philosophique qui de nos jours viens accueillir la promotion de l'esprit de tolérance est celle de type herméneutique parce qu'elle met en évidence la valeur de chaque être humain et, implicitement, l'unité de l'esprit humain. La vertu essentielle de la philosophie herméneutique consiste dans le fait qu'elle permet de sauvegarder le sens profondément humain de chaque création, dévoilant ainsi le fait troublant que, nous hommes d'aujourd'hui, nous sommes en essences identiques à ceux qui ont autrefois vécu. L'herméneutique nous aide à dépasser la démystification

²³ - Ibid., p 557.

pratiquée par la culture occidentale conformément à laquelle un phénomène est analysé et jugé selon une perspective, qui ne lui est pas spécifique, ce qui conduit à sa suppression et à son envoi à la poubelle de l'histoire »²⁴

Le résultat bénéfique de ce processus est la reconnaissance et l'acceptation de l'Autre à travers lequel nous réussissons à mieux faire la connaissance de nous-mêmes, ce qui signifie que la reconnaissance de l'Étranger et la compréhension de soi-même, sont réciproques. Une claire référence à l'autre.

« Dans le monde contemporain de la multiplication des différences, mais aussi de globalisation, un individu ou une communauté se doit d'une part d'assumer sa propre différence et de la cultiver et, d'autre part jeter un coup d'œil vers l'Autre, d'accepter la différence qui fait que l'étranger est ce lui qu'il est, de reconnaître la légitimité ontologique de sa différence, l'encourageant et facilitant autant que possible sa libre affirmation par tous les moyens dont il dispose. On ne pourra jamais parler d'un monde de l'entente, des équilibres sociaux et humains, de l'instauration d'un climat de paix que par la suppression de tous les obstacles qui entravent la libre affirmation de la spontanéité humaine, autant que sa diversité »²⁵

Y a-t-il une dialectique de la paix ? Comment peut-on la penser, dans ses contradictions, de façon critique ?

« La dialectique de la paix ne peut donc être un projet idéal, en notre temps, sans promouvoir une analyse réaliste, temporelle, scientifique, économique des conflits.

La dialectique de la paix ne peut être un projet idéal, en notre temps, sans promouvoir une analyse réaliste, temporelle, scientifique, économique des conflits. Si l'on néglige

²⁴ – Peter Dumitrescu « La tolérance facteur essentiel pour promouvoir l'Esprit de la paix » in in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue française tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002, p558.

²⁵ – Ibid., p 559.

cette contradiction du concret en fait, Adorno, d'une idée « un mur entre (elle) et ce qui est à penser »²⁶

Mais il en résulte qu'un système théorique formel de la paix ne peut à lui seul satisfaire non plus. Tout système doit en effet surmonter son antinomie propre, celles des contradictions vivantes »²⁷

La paix, selon une formule frappante, ne sera donc une pensée vraie « que si elle ne se contient pas elle-même », au sens où une pensée vivante doit, pour être valable, porter en soi l'exigence de son dépassement c'est-à-dire le rendre pensable et possible.

C'est donc par une conquête, par un mouvement nouveau combinant des énergies nouvelles, des engagements nouveaux d'acteurs multiples et pas seulement « bons gouvernements que des citoyens trop kantien se borneraient à écouter »²⁸ que l'on peut passer des mythes de la paix à une pensée active pour la paix.

CONCLUSION :

Notre siècle a connu deux grandes guerres : la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). On pourrait donc dire que la Première était quasi européenne. C'est ainsi, comme l'a bien dit Bergson, que les souffrances de la guerre ont été vite oubliées pendant la paix. Henri Bergson a écrit : « Mais si on laisse de côté la dernière guerre, dont l'horreur a dépassé tout ce qu'on croyait possible, il est curieux de voir comme les souffrances de la guerre s'oublient vite pendant la paix »²⁹

²⁶ - Th. Adorno. Dialectique négative critique de la politique, traduction du Collège de Philosophie, Payot, Paris, 1978, p 15.

²⁷ - une telle pensée, selon le vœu de Schleiermacher conduire également au refus de désunir réflexion et matérialité objective.

²⁸ Kant reconnaît l'esprit positif de l'insociable sociabilité des humains qui peut jouer vers un progrès.

²⁹ - Henri Bergson, Œuvres, P U F, 1939, p 1218.

Encore, une chose qu'il faut garder en mémoire deux bombes atomiques ont été lâchées sur Hiroshima et sur Nagasaki.

Certes, ces deux bombes ont apporté la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais elles n'ont pas apporté la paix, dès la fin de la Seconde, a commencé une autre guerre qu'on appelle la Guerre froide. A présent, cette Guerre existe toujours et ne cesse pas de menacer la vie de toute l'humanité. Dans cette situation en crise, que peut-on faire pour réaliser la paix ?

La paix dont nous avons jouit depuis 1945 jusqu'à aujourd'hui est pour ainsi dire une paix fragile, parce qu'elle se fondait sur l'horreur des armes nucléaires. Pour construire une paix stable, solide et véritable sur notre planète, que devons-nous faire ? il est temps de répondre à ces questions.

De nos jours, c'est avec les armes qu'on fait la guerre. Autrement dit, tant qu'il y a des armes, on ne peut pas éviter les guerres et nous ne pouvons ni dormir ni vivre tranquillement ; donc nous pourrions dire que le meilleur moyen de construire un monde sans guerre sur la Terre et la suppression de toutes les armes meurtrières.

En 1999, la Terre compte huit puissances nucléaires : les Etats-Unis, la Russie, la France, la Chine, la Grande Bretagne, l'Israël, l'Inde et le Pakistan. Pour réaliser la paix véritable, il faut supprimer tout d'abord toutes les armes nucléaires de ces huit pays.

Quelle que soit sa raison d'être, S. O. S. PAIX, ne devrait-elle pas proposer aux gouvernements des huit puissances nucléaires de supprimer graduellement toutes les bombes nucléaires, afin de laisser la paix mondiale sur notre planète, puisque la paix mondiale est le souhait le plus cher de toute l'humanité ? »³⁰

³⁰ - Toru Yamamoto, Le XX siècle et la guerre, in in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002, p 455..

Liste Bibliographique:

- 1 - Simone Goyard-Fabre : L'idée de la paix par le droit dans la pensée du XVIIIe siècle, dans la Philosophie et la Paix, Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002.
- 2- Peter Kemp : « La Paix : Ethique et Politique », dans la Philosophie et la Paix, Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002.
- 3 - Sylvain Auclair, la justice comme fondement d'une conception positive de la paix, in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002.
- 4 - Jean François de Raymond, Les conditions de la Paix, in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002.
- 5 - Jean Marie Delivré, Avoir la paix et être en paix, in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002.
- 6 - Peter Dumitrescu, La tolérance Facteur Essentiel pour Promouvoir l'Esprit de la Paix , in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002.
- 7- Peter Dumitrescu « La tolérance facteur essentiel pour promouvoir l'Esprit de la paix » in in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002.
- 8- Th. Adorno. Dialectique négative critique de la politique, traduction du Collège de Philosophie, Payot, Paris, 1978.
- 9 - une telle pensée, selon le vœu de Schleiermacher conduire également au refus de désunir réflexion et matérialité objective.
- 10 Kant reconnaît l'esprit positif de l'insociable sociabilité des humains qui peut jouer vers un progrès.
- 11 - Henri Bergson, Œuvres, P U F, 1939.
- 12 - Toru Yamamoto, Le XX siècle et la guerre, in in Actes du XXVIII e Congrès international de l'association des sociétés de langue françaises tome, II, éditions J. Vrin, Paris, 2002.